

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE TARN-ET-GARONNE

**EXTRAIT du REGISTRE des
DELIBERATIONS de l'ASSEMBLÉE****7ÈME Réunion de 2015****Séance du 30 novembre 2015**CD20151130_47
id. 2285

L'an deux mille quinze le trente novembre , les membres du Conseil Départemental légalement convoqués, se sont réunis à l'Hôtel du Département, sous la présidence de Monsieur Christian ASTRUC, Président du Conseil Départemental. Après avoir constaté le quorum légal, l'Assemblée départementale peut valablement délibérer.

Présents :

M. M. ALBUGUES, M. C. ASTRUC, Mme B. BAREGES, Mme M. BAULU, M. J-M. BAYLET, M. J. BEQ, M. J-C. BERTELLI, M. J-P. BESIERS, Mme C. BOURDONCLE, Mme V. CABOS, Mme V. COLOMBIE, Mme F. DEBIAIS, M. J-L. DEPRINCE, M. G. DESCAZEAUX, Mme M. FERRERO, M. J. GONZALEZ, M. G. HEBRARD, M. J-M. HENRYOT, Mme C. JALAISE, Mme C. LE CORRE, M. P. MARDEGAN, Mme M-J. MAURIEGE, Mme L. MORVAN, Mme M-C. NEGRE, Mme V. RIOLS, M. D. ROGER, Mme D. SARDEING-RODRIGUEZ, Mme F. TURELLA-BAYOL, M. L. VIGUIE, M. M. WEILL

**COMMUNICATION DU RAPPORT D'OBSERVATIONS
DÉFINITIVES DE LA CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES
SUR LA GESTION DE LA SEMATEG
EXERCICES 2009 ET SUIVANTS**

Vu l'article L. 243-5 du code des juridictions financières ;

Vu le rapport d'observations définitives de la Chambre régionale des comptes communiqué par courrier de son Président du 15 septembre 2015, à l'Exécutif du Département de Tarn-et-Garonne, collectivité territoriale actionnaire de la SEMATEG ;

Considérant que ce rapport a été communiqué aux ~~Conseillers départementaux~~ par courrier du 16 novembre 2015 avec les rapports et le projet de DM2 inscrits à la 7^{ème} réunion du Conseil Départemental du 30 novembre 2015, conformément aux dispositions combinées des articles L. 243-5, R. 241-17 et R. 241-21 du code des juridictions financières ;

Vu la présentation orale qui a donné lieu à un débat lors de la séance publique du 30 novembre 2015 ;

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

- Donne acte à Monsieur le Président de sa communication du rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes sur la gestion de la SEMATEG au titre des exercices 2009 et suivants.

Acte donné.

Le Président du Conseil Départemental,

Christian ASTRUC